

Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

Elaboration du SCoT

Objet et date	<p>Relevé de décisions du 3^{ème} Comité technique élargi du 13/11/2017</p> <p>Volet "littoral et maritime"</p> <p><i>Inventorier les éléments de diagnostic inhérents au volet "Littoral et maritime" du SCoT.</i></p> <p><i>Prendre connaissance des attentes des partenaires vis-à-vis de ce schéma.</i></p> <p><i>Analyse du contenu du 4^{ème} atelier thématique de la phase 1 du SCoT envisagé avec les élus en décembre 2017.</i></p>
Personnes présentes et excusées	Cf. feuille de présence

Observations et remarques formulées suite à la présentation commentée du diaporama :

- Lors de la séquence dédiée au "Volet littoral et maritime" du 4^{ème} atelier thématique (réunion des élus) de décembre, aborder également la thématique de l'**attractivité résidentielle** (spécificités du littoral : résidences secondaires, vieillissement, confortation des zones de résidence, ...).
- En tirant notamment les enseignements de l'expérimentation développée sur la frange nord de Quend-Plage-les-Pins, faire de la requalification des interfaces ville / nature un enjeu du volet "littoral et maritime" du SCoT pour de meilleures transitions paysagères.
- L'enjeu par rapport au risque littoral est bien de savoir **comment s'adapter, anticiper et de développer une gamme de réponses diverses**. Il y a différentes échelles de temps (ex : actions auprès des entreprises dans les 5 ans), et des secteurs prioritaires d'intervention à court/moyen terme (consolidation des ouvrages).
- Il est impératif de s'interroger sur la **notion de capacité d'accueil** de l'espace littoral, présente dans la Loi Littoral (c'est une approche transversale démonstrative qui mesure toutes sortes d'impacts).
- Prendre davantage en considération les pratiques **d'activités physiques et de loisirs de pleine nature** (belvédères, points de sécurité)
- Ne pas oublier les **activités émergentes propres à la Baie** (hydroliennes, valorisation de l'aquaculture, des algues, ...) afin d'échafauder un "Projet littoral" innovant.
- Evoquer parmi les activités du littoral la chasse (activités cynégétiques) : près de 2000 installations de huttes de chasse (listing DPM AOT sur 9 ans).

- En amont du lancement des réflexions de la phase 2 (élaboration du projet d'aménagement et de développement durables du SCoT), il est impératif d'avoir une localisation précise des sites et zones d'activité extractive. Il s'agira également de travailler en étroite collaboration avec les entreprises afin de favoriser des projets cohérents de mutation ou de remise en état de ces sites après exploitation.
- Revoir les questions ouvertes (cf. page 23 du support de présentation) en amont du 4^{ème} atelier thématique (réunion des élus) car le PAPI, certaines expérimentations donnent déjà des réponses (éradication de la spartine impossible, dépoldérisation expérimentale de la ferme de la caroline, ...) → *Interroger plutôt les élus sur les pistes nouvelles pour l'avenir ?*
- **Tourisme** : Importance du partage des préoccupations avec l'ensemble du territoire du SCoT (recul du trait de côte) → *Quels partenariats et opportunités pour un rééquilibrage avec l'avant-Pays ? ex : agro-tourisme en complémentarité avec tourisme balnéaire, éco-tourisme, tourisme d'affaires*
- Constat à rappeler : dégradation des centres-bourgs par rapport à la **qualité d'accueil** (Saint-Valery, Le Crotoy) → *Quels outils pour requalifier les centres-bourgs ?*
- Le CAUE souligne l'enjeu pédagogique du SCoT sur la question du patrimoine bâti. De nombreux documents existent déjà (CAUE, mesures de la Charte du PNR), ... Des enjeux plutôt sur la création d'AVAP, la valorisation des entrées de ville (cf. Saint-Valery), les aménagements qualitatifs d'espaces publics (fiches pédagogiques), le secteur sauvegardé du Crotoy, ... → *Montrer dans le SCoT les bons exemples de :*
 - *Préservation de l'architecture traditionnelle ?*
 - *Créations contemporaines de qualité ? ex : La villa néo-balnéaire du 21^{ème} siècle (réécriture moderne avec certains codes qui rappellent l'architecture balnéaire)*
 - *Architecture résiliente / culture du risque (bâtiments refuge, espaces publics notamment sur le front de mer, évolutivité des bâtiments existants). Le risque à voir comme une opportunité de se réinventer.*

Documents évoqués en séance (pour transmission à BS3V) :

La DDTM a évoqué la production, dans une démarche nationale, d'un **schéma de stratégie littorale**. Elle a également invité le cabinet à prendre connaissance du **Schéma régional de développement de l'aquaculture marine de Picardie** (accessible en ligne).

Prochains travaux :

- ✓ Organisation du 4^{ème} Atelier thématique de la phase 1 du SCoT (réunion des élus) autour des séquences suivantes :
 - Volet littoral et maritime ;
 - Volet Développement économique, agriculture, tourisme ;
- ✓ Transmission d'une première version rédigée du diagnostic SCoT aux partenaires techniques pour compléments/observations début 2018.